

Prestations

Administration

Comptabilité

Arts scéniques, arts visuels, musique, et autres domaines culturels

Nous établissons la comptabilité régulièrement et faisons des rendez-vous pour parler de la situation de la structure sur demande.

A partir de la comptabilité analytique, nous tenons à disposition de la personne responsable des projets des décomptes actualisés.

Administration RH

Arts scéniques, arts visuels, musique, et autres domaines culturels

Sur instruction de la personne chargée du projet ou du fonctionnement courant de l'association, nous établissons les documents salariaux (contrats, salaires, AGI, etc.).

Les engagements doivent être conformes au droit du travail (CH) et prendre en compte les recommandations en usage dans les secteurs concernés.

Notes de frais

Arts scéniques, arts visuels, musique, et autres domaines culturels

Nous traitons les notes de frais des personnes salariées (uniquement via notre portail en ligne).

La personne chargée du projet ou du fonctionnement courant de l'association peut également les traiter et nous transmettre les pièces justificatives (modalités à discuter).

Facturation

Arts scéniques, arts visuels, musique, et autres domaines culturels

Sur demande de la personne responsable des activités de l'association, nous émettons les factures nécessaires et les prenons en compte dans la comptabilité. Nous pouvons assurer le suivi des créances sur demande.

Conditions de tournée

Arts scéniques uniquement

Nous calculons les prix de cession du droit d'exploitation d'un spectacle en prenant en compte le niveau de développement de la compagnie et la clientèle visée.

Nous pouvons prendre en charge, ponctuellement, une négociation / contractualisation avec un lieu d'accueil scénique.

Nous n'intervenons pas dans des négociations qui ne nous ont pas été confiées dès leurs prémices.

Aide au financement

Arts scéniques uniquement

Nous accompagnons la création de votre plan de financement et faisons ponctuellement des demandes de financement en collaboration avec la personne responsable de la gestion du budget concerné.

Autres prestations

Gestion administrative et financière d'une activité annexe : modalités et tarifs à définir au cas-par-cas.

Domiciliation

Si vous êtes une structure genevoise dont nous suivons l'ensemble de l'administration, nous pouvons domicilier votre siège si vous ne disposez pas d'une adresse légale.

Tarif : CHF 20 / mois, min. 12 mois, payable d'avance.

Consulting

Arts visuels, musique, et autres domaines culturels hors arts scéniques

État des lieux administratifs et financiers

Nous faisons un "check-up" de l'état administratif de la structure et/ou de sa situation financière, ainsi que de ses pratiques en matière d'emploi de personnel et de gestion.

Organisation et processus

Nous vous aidons à clarifier l'organisation de votre structure / travail personnel, en prenant en compte les particularités de la production artistique et les vôtres.

Bonnes pratiques et cadre légal

Nous vous informons sur vos obligations en tant qu'artiste / association / employeur et les obligations en matière de prévoyance, de cotisations sociales, de prélèvement de l'impôt à la source, de rémunérations de vos collaborateurs, etc.

Aide à la formalisation de projets

Nous relisons les dossiers à destination des subventionneurs ou des lieux d'accueil (nous ne faisons pas de mise en page / graphisme / relecture-coquilles).

Nous recevons également les responsables de projet en vue de présentations orales / rendez-vous avec des programmeurices, en début de projet.

Tarifs

Applicables dès le 01.04.2025

Pour les associations productrices indépendantes, le tarif horaire est fixé à CHF 85 / heure.

Nous facturons l'ensemble des heures effectuées, mais pouvons adapter notre facturation par des remises à valoriser comme apports en nature afin de tenir compte de l'état financier des compagnies usagères.

Pour toute structure organisatrice et / ou jouissant d'un conventionnement par des fonds publics, le tarif horaire est fixé à CHF 120 / heure.